

2011

Insertion

Environnement

Technologies

Formation



Groupe SOS
Intérim et Recrutement

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS DU GROUPE SOS
Pour la défense des droits du travail et la protection de l'environnement



Interlocuteur Pacte Mondial

Anne-Sophie ANNE
47, rue de la Harpe - BP 247
27002 Evreux cedex
Tél. 02 32 33 03 35
Fax 02 32 31 11 91
asanne@groupe-sos.fr

Communication sur le Progrès

Le 9 décembre 2011

Monsieur le Secrétaire Général,

Adhérent du Pacte Mondial de l'ONU depuis quatre ans, je suis heureux de confirmer que le Groupe SOS soutient les dix principes du Global Compact (droits de l'Homme, du travail, protection de l'environnement et lutte contre la corruption).

Depuis notre adhésion, nous nous attachons aux engagements qui nous lient à votre Organisation et ne manquons pas de diffuser auprès de notre sphère d'influence notre soutien aux causes que nous défendons ensemble et qui me tiennent particulièrement à cœur.

Les principes du Global Compact nous accompagnent quotidiennement et constituent désormais le fondement de notre culture d'entreprise.

Régulièrement, nos salariés permanents et intérimaires, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires sont informés de nos engagements pour le respect des dix principes du Pacte Mondial. Cet engagement, nous le mettons en avant dans notre documentation, nos newsletters et dans notre Communication sur le Progrès, démonstration de notre transparence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma très haute considération.



Jacques FURON
Président



Principe n°6

Contribution à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

> Description de nos actions

Le Groupe SOS est fortement impliqué dans la promotion de la diversité qui se décline notamment dans son engagement en faveur des personnes en situation de handicap.

Notre implication dans la prise en compte des personnes ayant une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) se traduit concrètement par :

- Des actions de sensibilisation des équipes en agences pour identifier les publics concernés dès leur inscription en agence
- Des partenariats étroits avec les associations impliquées dans le handicap (ADAPT, CAP EMPLOI)
- L'accompagnement des personnes handicapées dans leur parcours professionnel

● FORMATION

Dans le cadre de nos actions de formation visant à augmenter la qualification de nos salariés intérimaires ayant une RQTH, nous avons cette année fait bénéficier 10 salariés d'une formation adaptée (475 h de janvier à octobre 2011).

Parmi ces formations :

- chargeur connu
- CACES 1 - 3 - 5
- CIPI
- Sauveteur Secouriste du Travail

> RÉSULTATS

4 salariés ayant une RQTH ont intégré un Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire formant au poste de Magasinier Cariste d'entrepôt préparateur de commandes (soit 504 heures de formation).

● PARTENARIAT

Nos agences sont impliquées localement en participant aux manifestations liées au handicap.

- Participation active de notre agence de Louviers à la manifestation ludique et sportive pour personnes handicapées « Ensemble pour un sourire » le 21 octobre 2011 à Val-de-Reuil (27) :
 - partenaire de la manifestation
 - prise en charge des récompenses offertes aux participants
 - présence et aide apportée par le personnel SOS INTÉRIM

● COMMUNICATION

La communication réalisée auprès de nos clients, personnels intérimaires et permanents se remarque par :

- Un affichage commun pour toutes nos agences
- Un mailing de prospection favorisant l'emploi de travailleurs handicapés
- Un dépliant d'information faisant partie intégrante de notre communication commerciale

Principe n°6

Contribution à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et profession

> Description de nos actions

> NOTRE COMMUNICATION « TRAVAILLEURS HANDICAPÉS »



● ACCÈS À L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les actions menées sur l'ensemble de notre réseau nous ont permis d'augmenter le nombre d'intérimaires délégués ayant une RQTH :

	2009	2010
Nombre de personnes handicapées déléguées	46	54

> Soit une augmentation de 17% en un an



Principe n°8

Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

> Description de nos actions

90% des salariés permanents du Groupe SOS utilisent un véhicule quotidiennement pour venir travailler. Dans le cadre de notre engagement de limiter l'impact de nos activités sur l'environnement, nous avons mené diverses actions.

● FAVORISER LE COVOITURAGE ...

... AU QUOTIDIEN

Le covoiturage pour les trajets «domicile-travail» concerne 4 de nos salariés qui se sont organisés au mieux dans le but de réduire leur consommation de carburant, mais également le rejet de CO² dans l'atmosphère.

Cette initiative a été soutenue par la direction du groupe, qui a permis une adaptation des horaires de travail en fonction de chacun.

> RÉSULTATS

Covoiturage 1		
Trajet A/R 40 km /jour - 1 voiture pour 2 personnes		
Economies réalisées sur 1 an	Carburant	Rejet de CO ²
	- 924 Litres	- 526,68 kg

Covoiturage 2		
Trajet A/R 46 km /jour - 1 voiture pour 2 personnes		
Economies réalisées sur 1 an	Carburant	Rejet de CO ²
	- 1 155 Litres	- 716,10 kg

Au total, le covoiturage de nos 4 salariés permet une économie de **2 079 Litres** de carburant et une diminution de **1 242,78 kg** de CO² dans l'atmosphère pour une année.

... LORS D'ÉVÈNEMENTS PONCTUELS

Dans le cadre de nos séminaires ou sessions de formations, nous organisons les déplacements de nos salariés de manière à solliciter le moins de véhicules possible, entraînant par conséquent la réduction de la consommation de carburant, ainsi que le rejet de CO².

> RÉSULTATS

Séminaire des commerciaux - 24/25 mars 2011

Les 19 salariés ayant participé à ce séminaire de mars se sont mobilisés dans le but de réduire la consommation de carburant, ainsi que le rejet de CO² dans l'atmosphère dans le cadre de cet évènement.

Séminaire des commerciaux		
9 voitures pour 19 personnes		
Economies réalisées	Carburant	Rejet de CO ²
	- 130 Litres	- 680,16 kg



Principe n°9 (suite)

Mise au point et diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

> Description de nos actions

Formation des assistant(e)s - 15/16 septembre 2011

Les 22 salariés ayant participé à cette formation de septembre se sont mobilisés dans le but de réduire la consommation de carburant, ainsi que le rejet de CO² dans l'atmosphère dans le cadre de cet évènement.

Formation des assistant(e)s 9 voitures pour 22 personnes		
Economies réalisées	Carburant	Rejet de CO ²
	- 116 Litres	- 604,03 kg

● FAVORISER LES TRANSPORTS EN COMMUN ...

... lors de nos grands déplacements

La direction est amenée à se déplacer aux sièges sociaux de clients parfois très éloignés, ou bien d'assister à des réunions d'information organisées sur Paris. Afin de réduire au mieux la consommation de carburant et le rejet de CO² dans l'atmosphère, les salariés concernés favorisent les transports en commun respectueux de l'environnement comme le train.

Rendez-vous clients (exemple Grenoble : 1 362 km A/R)

Trajet Evreux - Grenoble Transport en train 2 rendez-vous / an 4 participants / rendez-vous		
Economies réalisées	Carburant	Rejet de CO ²
	- 440 Litres	- 818,56 kg

Réunions d'information sur Paris (192 km A/R)

Trajet Evreux - Paris Transport en train 7 réunions / an 3 participants / réunion		
Economies réalisées	Carburant	Rejet de CO ²
	- 336 Litres	- 536,27 kg

ECONOMIES TOTALES		
Economies réalisées	Carburant	Rejet de CO ²
	- 3 101 Litres	- 3 881,18 kg

*Certains calculs ont été réalisés via le comparateur d'éco-déplacements de l'ADEME.



GROUPE SOS

47, rue de la Harpe - BP 247

27002 Evreux cedex

Tél. 02 32 33 03 35

Fax 02 32 31 11 91

sos@groupe-sos.fr

www.groupe-sos.fr